

Beaux-Arts
de Marseille
— INSEAMM

DEVEENEZ MECENEES DU CIRM

Centre
international
de rencontres
mathématiques

**En accompagnant un·e jeune artiste
issue·e des Beaux-Arts de Marseille
dans la création d'une œuvre
pour les 40 ans du Centre international
de rencontres mathématiques**



Le Cirm : une " Villa Médicis des mathématiques " qui accueille plus de 4 500 chercheurs en résidence chaque année à Marseille

Au cœur du Parc des Calanques, le Centre est entièrement dédié à l'accueil de chercheur·euse·s venu·e·s du monde entier qui s'y rencontrent, travaillent à plusieurs, échantent, se transmettent leurs savoirs, font avancer ensemble des questions centrales autour des mathématiques et de leurs interactions, préparent des projets ambitieux en relation avec d'autres sciences et diffusent leurs savoirs auprès des jeunes chercheur·euse·s et doctorant·e·s.

Sous la tutelle de la Société Mathématique de France, du CNRS, d'Aix-Marseille Université, avec les solides soutiens du ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, du LabEx Carmin et de l'Institut Archimède, le CIRM est, depuis 40 ans, un outil d'excellence au service de l'école française de mathématique et des chercheur·euse·s du monde entier.

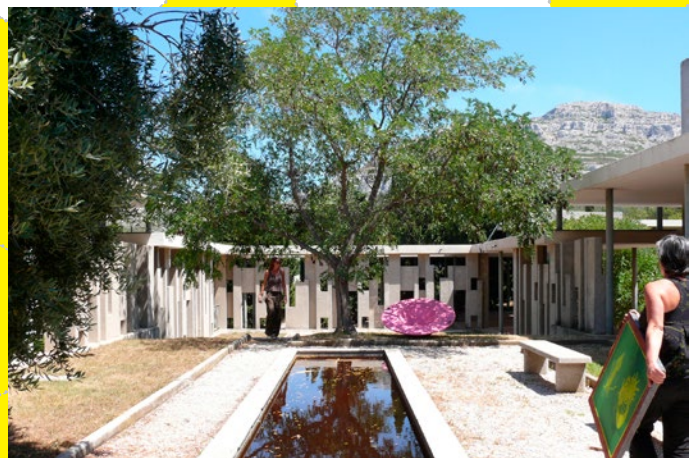
Le CIRM est l'un des tout premiers centres mondiaux de rencontres mathématiques en terme de fréquentation, avec plus de 4 500 chercheur·euse·s invité·e·s chaque année (dont plus de 50% d'étranger·ère·s).

Il accueille chaque année de jeunes mathématicien·ne·s en devenir comme des mathématicien·ne·s reconnu·e·s.

Quelques grands noms accueillis au CIRM : **Jean-Pierre Serre** – premier prix Abel mondial (en 2003) et plus jeune Médaille Fields (en 1954), **Gerd Faltings** (Fields 1986), **Pierre-Louis Lions** (Fields 1994), **Curtis McMullen** (1998), **Terence Tao** (Fields 2006), **Martin Hairer** (Fields 2014), **Peter Scholze** (Fields 2018), **Claire Voisin** (Médaille d'or CNRS 2016), **Gérard Berry** (Médaille d'or 2014), **Maryam Mirzakhani** (Fields 2014), **Artur Avila** (Fields 2014), etc.

Le CIRM fait appel aux Beaux-Arts de Marseille, sa voisine de Luminy, afin de réaliser une œuvre originale et pérenne pour ses 40 ans.

Les Beaux-Arts de Marseille : enseigner la création par la création



Les Beaux-Arts de Marseille sont un établissement d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture et soutenu par la Ville de Marseille. L'École délivre des diplômes donnant grades de licence et de master 2. Elle forme des artistes, des designer·euse·s et des créateur·trice·s dans le champ des arts plastiques et visuels.

Depuis mars 2020, Les Beaux-Arts de Marseille et le Conservatoire Pierre Barbizet sont deux établissements membres de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée (INSEAMM).

Créée par des artistes marseillais en 1752, elle est installée depuis 1969 sur le campus de Luminy dans un ensemble architectural labellisé « Architecture contemporaine remarquable ». Membre du réseau L'École(s) du Sud, qui rassemble les écoles supérieures d'art et de design de la Région, l'École a rejoint la conférence régionale des grandes écoles de PACA (CRGE-PACA) et a intégré le programme Égalité des Chances en École d'art et de design, initié par la Fondation Culture & Diversité.

Quelques artistes, designer·euse·s issu·e·s de l'École

Mathieu K. Abonnenc – artiste plasticien,
Marc Aurel – designer, **Gilles Barbier** – artiste plasticien, **Cécile Beau** – artiste, sculptrice, vidéaste, **Louidgi Beltrame** – photographe, vidéaste, **Amélie Bertrand** – artiste plasticienne, **Michel Blazy** – artiste plasticien, **Fouad Bouchoucha** – artiste plasticien, **César** – artiste, sculpteur, **Sylvain Couzinet-Jacques** – photographe, **Olivier Dahan** – cinéaste, **Amélie Derlon** – vidéaste, **Samuel Gratacap** – photographe, **Valérie Jouve** photographe, **Anita Molinero** – artiste plasticienne, **Mountaincutters** – artistes plasticiens, **Yazid Oulab** – artiste plasticien, **Marine Peyre** – designeuse, **Flavie Pinatel** – réalisatrice, cheffe opératrice, plasticienne, **Gérard Traquandi** – artiste plasticien.

Le projet : créer « une partition graphique », un pavage autour de l'espace restauration du CIRM, ouvert sur le Parc National des Calanques.

Le Centre international de rencontres mathématiques (CIRM) célèbrera ses 40 ans en octobre 2021. Dans ce cadre, il souhaite faire réaliser une œuvre, peinte au sol, imaginée à partir des concepts mathématiques et plus précisément géométriques que sont les **Pavages de Penrose**.

Le thème des **pavages** a été proposé par le CIRM car il s'agit d'un concept très visuel qui peut laisser une grande liberté pour donner naissance à une œuvre originale. Ils sont également, comme le rappelle Pascal Hubert, le directeur du Centre, « un objet d'étude permanent pour les mathématicien-ne-s. Les pavages reflètent des notions d'ordre, mais également de désordre, de chaos et de variantes ordonnées ».

Les références artistiques :

Les pavages de Penrose

Blog de **Thomas Fernique**, avec notamment les "Penrose Tilings" qui nous inspirent, une partie du travail d'**Edmund Harriss** et aussi en collaboration avec **Pierre Arnoux**.

Artiste et mathématiciens accompagnant

le projet: deux mathématiciens, **Pierre Arnoux** et **Thomas Fernique** seront les référents CIRM pour guider et accompagner l'artiste dans la conception du projet et permettront ainsi la mise en équation la plus juste entre l'intention artistique et une cohérence et pertinence mathématique.

Christophe Berdager artiste et enseignant en art et en design sera, le référent des Beaux-Arts de Marseille.

L'artiste sélectionné-e dans le cadre de cette commande artistique devra créer un dialogue fécond entre la création artistique et le monde des mathématiques.

La désignation du/de la lauréat-e se fera après une exposition des projets in situ, lors d'une **soirée événement célébrant les 40 ans du CIRM le 13 octobre 2021**, en partenariat avec les mécènes du projet.

Devenez Mécène d'une création contemporaine

En faisant un don financier libre au CIRM via l'une de ses trois tutelles, la Société Mathématique de France, association de loi 1901, reconnue d'intérêt public par un décret de 1888 et dont le premier Président a été Michel Chasles, à qui l'on doit la relation et le théorème qui portent son nom.

- **Bénéficiez d'un dispositif fiscal attractif** (réduction d'impôts à hauteur de 60% du montant engagé).
- **Communication institutionnelle : mention du nom et/ou logo de votre entreprise sur les principaux supports de communication du Cirm** (traitant de cet événement), **sur son site internet, par une plaque signalétique à côté du projet mentionnant les principaux partenaires. Diffusion de tous les événements autour de ce projet artistique** (annonce des lauréats et des soutiens lors de la cérémonie officielle des 40 ans du CIRM le 13 octobre 2021, évolution de la réalisation de l'œuvre, etc.), **sur ses réseaux sociaux et notamment grâce à des vidéos diffusées sur la chaîne YouTube du CIRM** (35 000 vues par mois, 19 000 abonnés, etc).
- **Valorisation du mécénat auprès de la presse.**
- **Invitation des mécènes à la cérémonie des 40 ans qui aura lieu les 13 et 14 octobre 2021 ainsi qu'aux événements ultérieurs relatifs à ce projet. Le CIRM réservera plus généralement un accueil privilégié au CIRM à ses mécènes.**

Être mécène c'est aussi

- S'engager dans un partenariat innovant et porteur de valeurs fortes portées par le CIRM.
- Devenir acteur de la réalisation d'un projet audacieux et fédérateur, facteur de lien pour votre entreprise.
- Encourager la création artistique contemporaine en accompagnant un·e jeune artiste issu·e des Beaux-Arts de Marseille.
- Être associé à toutes les étapes de développement du projet.

Promesse de dons : svareilles@cirm-math.fr

Qu'est-ce que le mécénat ?

Le mécénat est un don se traduisant par un soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Il concerne des domaines très variés : philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, culturel, mise en valeur du patrimoine artistique, défense de l'environnement naturel, diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises, recherche médicale (loi n° 2003-709 du 1^{er} août relatif au mécénat, dite loi Aillagon).

Si le bénéficiaire est éligible au mécénat déductible, le don ouvre droit, pour les donateurs (entreprises et particuliers), à certains avantages fiscaux.

Le mécénat est une forme de contribution volontaire de proximité, où entreprises et particuliers peuvent renouveler les termes de leur implication pour leur ville et renforcer leur engagement sociétal.

CONTACTS

CIRM – Centre international de rencontres mathématiques

Pascal Hubert / directeur

Stéphanie Vareilles / responsable de la communication
svareilles@cirm-math.fr

T: 04 91 83 30 35

www.cirm-math.fr



Beaux-Arts de Marseille — INSEAMM

Pierre Oudart / directeur général

Céline Christolomme / responsable de la professionnalisation
cchristolomme@esadmm.fr

T: 04 91 82 83 46

www.esadmm.fr



VILLE DE
MARSEILLE

